



Paris 17e
Ecole élémentaire Saint-Ouen

BILAN PLU DES ENFANTS - SEPTEMBRE 2022

PARIS 17E

Deuxième étape de révision du Plan Local d'Urbanisme parisien :
le PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durables

c|a.u.e
de Paris

LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC IMAGINER LA VILLE DU FUTUR IDÉALE

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme parisien vers un PLU bioclimatique, le CAUE de Paris a proposé à la Ville de Paris de l'accompagner à travers des missions de sensibilisation et de réflexion auprès de publics variés : grand public et jeune public.

Parallèlement au dispositif de concertation proposé aux adultes, le CAUE de Paris a mis en place une démarche de sensibilisation et de réflexion à destination des enfants, à la demande de la Direction de l'Urbanisme, afin de recueillir leur regard sur la ville et leur vision du Paris de demain.

Entre le 20 janvier et le 13 juin 2022, le CAUE de Paris est intervenu auprès d'une classe élémentaire « ambassadrice du PLU » (du CE1 au CM1), dans chaque arrondissement, afin d'inviter des enfants de tout Paris à s'exprimer sur les grands thèmes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et à écrire leur propre charte de la ville du futur idéale.

Afin de recueillir leur regard sur la ville, deux ateliers, de 3h chacun, ont été menés dans chaque école :

- un premier atelier de sensibilisation durant lequel les élèves ont été invités, au travers d'une promenade commentée, à découvrir un quartier parisien inspirant ;
- un second atelier destiné à la réalisation de collages et à l'écriture du « Plan d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants.

Ce document présente spécifiquement :

- les ateliers réalisés dans l'école élémentaire Saint-Ouen, école ambassadrice du PLU pour le 17^e arrondissement ;

- la synthèse des propositions effectuées par les enfants, en lien avec l'avant-projet de PADD réalisé par la Ville de Paris.

51 52 53 54 55 56

UK

100 cent



Rituel



Diète



Calcul ment



Récréatio



Ecriture



LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC
IMAGINER LA VILLE DU FUTUR IDÉALE

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-OUEN

ÉCOLE AMBASSADRICE DU PLU DES ENFANTS POUR PARIS 17E

BILAN



20 élèves en classe de CE1



2 ateliers réalisés
les 17 et 31 mars 2022



1 dossier pédagogique à
destination de l'enseignante



école élémentaire Saint-Ouen,
23 avenue de Saint-Ouen, 75017 Paris

LE CAUE REMERCIE

- Madame Calon-Bouchet,
enseignante intéressée et investie,
ayant déjà participé aux ateliers
de la phase 1-diagnostic.

- Les élèves de CE1 enthousiasmés
par les ateliers.



1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1

Sensibilisation aux notions d'urbanisme
et promenade d'observation dans un quartier parisien inspirant

1/ Introduction

30 minutes

En introduction à l'atelier, une **présentation succincte** du Plan Local d'Urbanisme et des grands principes d'évolution de la ville a été proposée aux élèves. Elle leur a permis d'**appréhender rapidement de premières notions d'urbanisme** et de comprendre l'objectif des deux ateliers qui leur ont été proposés, à savoir : repenser le Paris de demain pour que la ville s'adapte, notamment, aux enjeux du changement climatique.

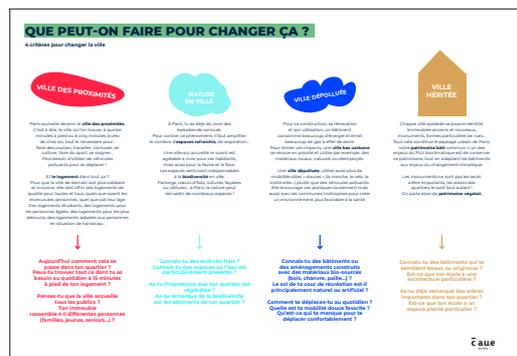
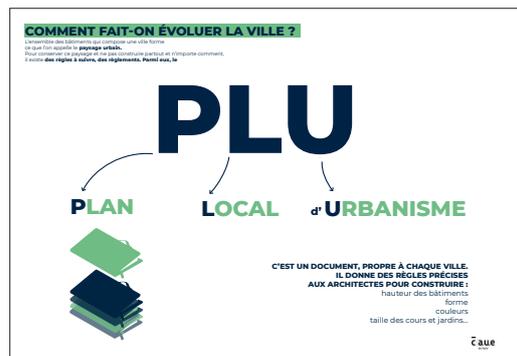
Partant du constat que le Paris que nous connaissons se compose de rues et de bâtiments de formes et de tailles variées, les élèves ont été invités à se poser les questions suivantes :

- Pourquoi la ville évolue-t-elle ?
- Qui la fait évoluer ?
- Comment peut-on faire évoluer la ville ?

Cette introduction avait pour objectifs :

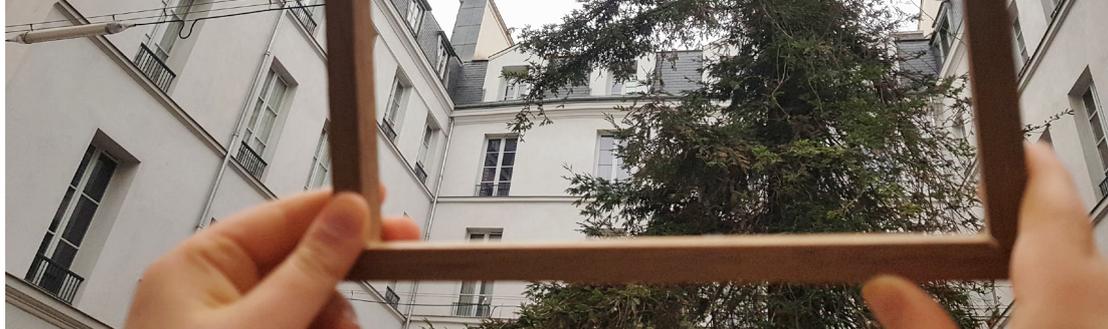
- de présenter les enjeux du futur Plan Local d'Urbanisme bioclimatique ;
- d'identifier les différents acteurs de l'évolution d'une ville (institutions, urbanistes, paysagistes, habitants...) ;
- de s'interroger sur ce qui peut faire évoluer la ville de demain et introduire les quatre grandes thématiques de l'atelier (**la ville des proximités, la nature en ville, la ville dépolluée, la ville héritée**).

Ce rapide panorama a également permis aux enfants de **se familiariser avec des notions clés d'urbanisme** telles que le PLU, la ville durable, le patrimoine, la ville du quart d'heure...



6





© CAUE de Paris

2/ Promenade au village Saint-Paul, le Marais, Paris Centre

1 heure et 30 minutes

Une **promenade commentée dans un quartier parisien inspirant** a ensuite été proposée aux élèves. Chaque étape de la promenade illustre une problématique d'aménagement dit *durable*.

Lors de la promenade, les élèves ont joué le rôle de journalistes-reporters. Leur mission : **découvrir un nouveau quartier** de Paris et **récolter des idées pour améliorer le leur**.

À cette occasion, les élèves se sont rendus au **village Saint-Paul, dans le Marais**.

Ils ont ainsi pu découvrir :

- la **cour Oasis** de l'école élémentaire Neuve Saint-Pierre ;

- les **cours intérieures réhabilitées** du village Saint-Paul ;

- les **différentes activités installées dans le quartier** (commerces, logements, ateliers...) ;

- les **dispositifs mis en place pour rafraîchir le quartier** (sols et bâtiments de couleurs claires, sols perméables, un jardin de pluie, une noue...), ainsi que ceux mis en place pour **favoriser la biodiversité** (nichoirs...) ;

- l'Histoire et les nouveaux aménagements du **parc Rives de Seine** ;

- l'emblématique **terrain de sport des jardins Saint-Paul**, situé au pied de l'ancienne enceinte de Philippe Auguste ;

- les **nouveaux aménagements de la place du métro Saint-Paul** permettant aux bus et aux cyclistes de circuler plus librement.

Les différents rôles joués par les enfants

À chaque étape, les enfants ont pu commenter et donner leur avis sur les lieux traversés.

Ils étaient répartis en trois groupes :

- les **rédacteurs**, chargés de prendre des notes et de recueillir les avis de leurs camarades ;

- les **reporters d'images**, chargés de photographier les éléments les plus marquants de la visite ;

- les **enquêteurs**, chargés de collecter des pièces à conviction (matériaux, végétaux, objets...).

Prises de notes, photographies et pièces à conviction ont servi ensuite à compléter le carnet de bord remis à chaque élève lors du second atelier.

ATELIER 1

Sensibilisation aux notions d'urbanisme
et promenade d'observation dans un quartier parisien inspirant

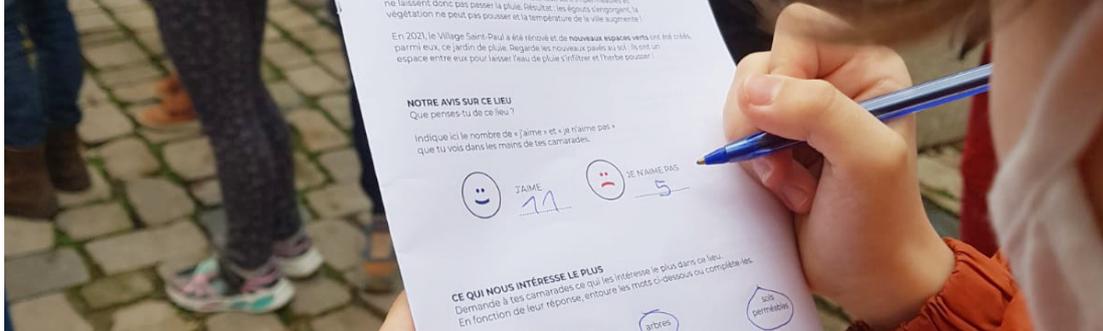
3/ La promenade en images



8



© CAUE de Paris



© CAUE de Paris

4/ S'inspirer et observer son quartier avec un regard neuf

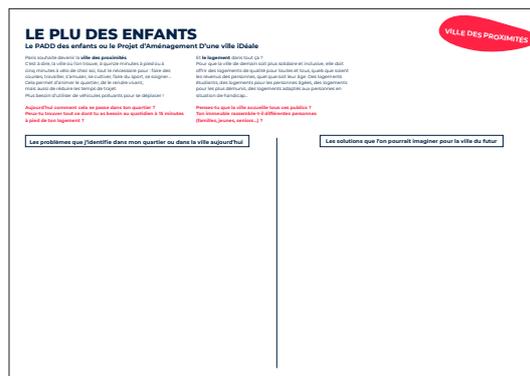
Un album-documentaire pour s'inspirer
 Pour nourrir les réflexions entre les deux ateliers, un ouvrage (*Permacité, la ville de mes rêves*, Dain-Belmont et Maulana, éditions Sarbacane ou *Imagine ta planète... en 2030*, Amandine Thomas, éditions Sarbacane) a été laissé à disposition des enseignants. Ces ouvrages donnent de premières solutions pour adapter la ville aux enjeux du changement climatique.



Des supports pour échanger avec les élèves sur leur quartier

Des supports de discussion thématiques ont été distribués aux enseignants pour échanger avec les élèves et identifier avec eux les potentiels d'évolution de leur quartier.

Le travail de diagnostic, réalisé en 2021, pouvait également être utilisé comme support.



Une carte postale-souvenir

Enfin, une carte postale vierge a été laissée à chaque enfant afin que chacun puisse raconter et illustrer un souvenir de sa promenade.



exemple de carte postale - école Buffault Paris 9e © CAUE de Paris

ATELIER 2

Réalisation de collages figurant un quartier idéal Écriture du « Projet d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants

1/ Réalisation de collages de villes idéales

1h30 minutes

Le deuxième atelier avait pour principaux objectifs la réalisation de **collages du quartier rêvé des enfants** dans le futur et l'écriture du « **Projet d'Aménagement D'une ville iDéale** » ou PADD des enfants.

Répartis en plusieurs groupes, les enfants ont composé leur ville idéale à partir d'une photo panoramique de leur quartier. Se basant sur leur lecture, leurs échanges sur le quartier de l'école et sur leur carnet de promenade, ils y ont puisé des idées et des inspirations.

Chaque groupe a traité l'ensemble des thématiques suivantes :

- **ville des proximités** : logements, commerces, équipements et activités

- **nature en ville** : biodiversité, espaces de fraîcheur, sols perméables...

- **ville dépolluée** : transports et matériaux de construction

- **ville héritée** : patrimoine architectural et naturel

Partant de leurs observations quant aux inconvénients et aux possibles améliorations à apporter à leur quartier, la réalisation de ces collages a permis aux enfants de regarder leur quartier actuel avec un œil neuf.

Cela leur a également permis de se projeter dans un futur proche et d'exprimer ainsi leurs principales intentions pour un Paris bioclimatique.

10



Réalisation de collages du quartier du futur idéal, école élémentaire Saint-Ouen, Paris 17e © CAUE de Paris



« Va jouer dans la rue »

Ici, le sol est désormais perméable et les anciens bâtiments ont été rénovés : le bois répond aux anciennes façades en brique. Certaines façades sont végétalisées et l'on peut profiter d'un jardin en toiture.

La rue est piétonne ; on joue, on fait du vélo, du roller ou de la trottinette devant la devanture du nouveau « bar aux enfants » du quartier.

La nuit, les guirlandes lumineuses mettent en valeur les bâtiments.



« Tri-ville »

Dans cette ville, on trie et on valorise ses déchets ! Compost en libre service, machineries qui trient les déchets, aspirateurs à ordures et transformation en direct, tout a été pensé pour que chaque déchet soit transformé. Des forêts ont été plantées sur les toits : une destination idéale pour une promenade de fin de journée !



« La ville des fleurs »

Sols perméables, façades et toitures végétalisées, voici les maîtres mots de cette ville du futur !

Dans la rue, des alignements d'arbres fruitiers procurent de l'ombre aux passants !



« La ville volante »

Pas de place pour aménager des terrasses en rez-de-chaussée ? Qu'à cela ne tienne, il y aura ici une terrasse de café volante.

Certains bâtiments ont été repeints pour égayer le quartier.

On a remplacé les stationnements par des arceaux vélo.

ATELIER 2

Réalisation de collages figurant un quartier idéal Écriture du « Projet d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants

2/ Écriture du « Projet d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants

1 h 00

Chaque groupe a été invité à présenter son collage au reste de la classe et à proposer ainsi des idées pour le PADD des enfants.

Une fois l'ensemble des idées compilées au tableau, chacune d'entre elles a été soumise au vote de la classe :

- les idées recevant la majorité des votes ont été conservées ;
- les autres n'apparaissent pas dans le PADD de la classe.

Nature en ville

- Planter des arbres fruitiers
- Végétaliser les rues
- Rendre le sol perméable
- Faire pousser des fleurs sur les bâtiments
- Installer des hôtels à insectes et des nichoirs

Ville dépolluée

- Installer des composts
- Faire en sorte que l'on puisse facilement se déplacer en trottinette, ou en calèche
- Recycler les mégots
- Remplacer les places de stationnement par des terrasses
- Installer plus de stationnements pour les vélos

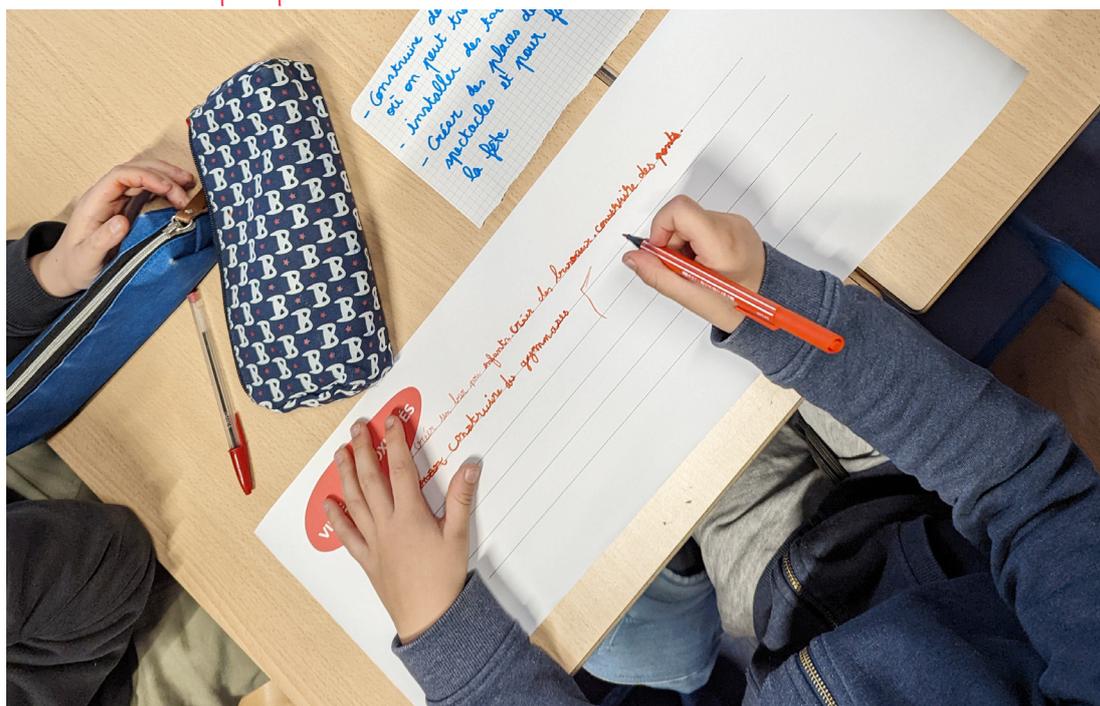
Ville héritée

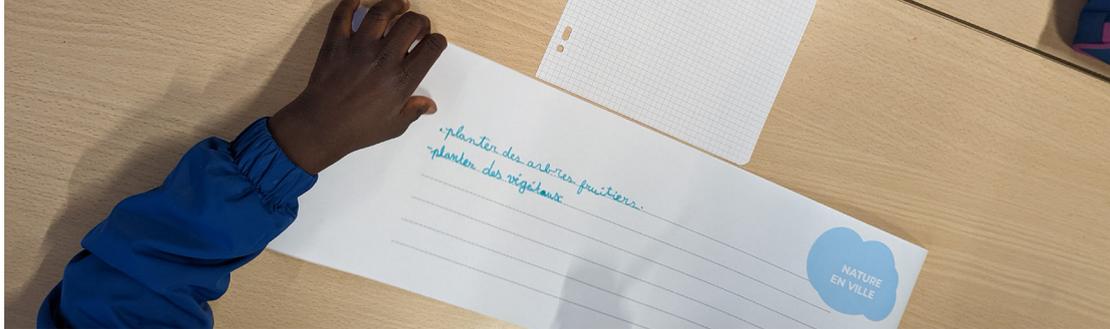
- Végétaliser les murs et les toitures
- Rénover les bâtiments avec des matériaux naturels
- Utiliser les locaux vacants pour installer des gymnases
- Décorer les bâtiments avec des guirlandes lumineuses
- Embellir les bouches de métro

Les idées proposées par les enfants du 17^e arrondissement

Ville des proximités

- Créer un bar pour les enfants
- Ajouter des bureaux
- Construire des ponts entre les immeubles
- Construire des gymnases
- Installer des toboggans et des aires de jeux en ville
- Créer des places de spectacle pour faire la fête dans l'espace public





© CAUE de Paris

LE PLUS DES ENFANTS

PADD ou Projet d'Aménagement D'une ville idéale

classe de CE1P de l'école élémentaire Saint-Ouen Paris 17e

VILLE DES PROXIMITÉS

- Créer un lieu pour enfants. Créer des bureaux, conserver des ponts.
- construire des gymnases
- Installez des toboggans
- Créer des places de spectacle et pour faire la fête.

NATURE EN VILLE

- planter des arbres fruitiers.
- planter des végétaux
- rendre le sol perméable.
- faire pousser des fleurs sur les bâtiments
- installer des maisons pour les insectes et les oiseaux

VILLE DÉPOLLUÉE

- planter des arbres. installer des composts
- Se déplacer en trottinette ou en calèche
- Recycler les mégots
- Avoir les véhicules électriques
- Remplacer les parkings par des terrasses
- Avoir plus de parking à vélo.

VILLE HÉRITÉE

- planter des arbres sur les murs et sur les toits. Renover les bâtiments en matériaux naturels. Remplacer les anciens commerces par des gymnases.
- Décorer les bâtiments avec des guirlandes, électriques.
- Beautifiser les bouches de métro.

2/ SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

DOSSIER PÉDAGOGIQUE Sensibiliser les enseignants à la démarche PLU

En amont des ateliers avec les enfants, le CAUE a réalisé un **dossier pédagogique** à destination des enseignants et de la communauté pédagogique. Ce document a été transmis aux 17 classes désignées « ambassadrices du PLU ». Le dossier contextualise la révision du PLU, définit les termes clés de la démarche, précise les objectifs des ateliers et met à disposition d'autres documents ressources.

Proposant ainsi une sélection d'ouvrages de référence à destination du jeune public, cet outil a largement été utilisé par les enseignants avant ou après les ateliers.

LE PLU DES ENFANTS DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLU bioclimatique

Le dossier pédagogique est à destination des enseignants. Il est conçu pour le CM2 et peut être utilisé dans d'autres PLU de ville.

QUEL REGARD SUR MA VILLE ?

Contexte global et enjeux
L'urbanisme français est confronté à un enjeu climatique et sanitaire. Les enjeux de l'habitat sont également en lien avec le développement durable et la transition écologique. Le PLU des enfants est un outil de concertation et de participation citoyenne. Il vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à rendre la ville plus agréable et résiliente.

Parti Paris et son enjeu
En 2019, la ville est inscrite dans le Plan Climat de France. Le maire de la ville a pour ambition de rendre la ville plus agréable et résiliente. Le PLU des enfants est un outil de concertation et de participation citoyenne. Il vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à rendre la ville plus agréable et résiliente.

Le PLU, qu'est-ce que c'est ?
Le PLU est un document qui définit les orientations de la ville. Il est élaboré par le conseil municipal et approuvé par le conseil d'urbanisme. Il vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à rendre la ville plus agréable et résiliente.

Le PLU des enfants, c'est quoi ?
Le PLU des enfants est un outil de concertation et de participation citoyenne. Il vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à rendre la ville plus agréable et résiliente.

OBJECTIFS
Améliorer la qualité de vie des habitants, rendre la ville plus agréable et résiliente.

MÉTODES
Ateliers, jeux, questionnaires, etc.

LES ENJEUX
Climatique, sanitaire, etc.

REPÈRES

Comment le règlement urbanisme impacte-t-il le paysage de la ville ?

LEJEU DU RÉGLEMENT URBAIN

OBJET
Le règlement urbanisme définit les règles qui régissent l'usage des sols et la hauteur des bâtiments.

PROJET
Le règlement urbanisme définit les règles qui régissent l'usage des sols et la hauteur des bâtiments.

PROJET
Le règlement urbanisme définit les règles qui régissent l'usage des sols et la hauteur des bâtiments.

PROJET
Le règlement urbanisme définit les règles qui régissent l'usage des sols et la hauteur des bâtiments.

PROJET
Le règlement urbanisme définit les règles qui régissent l'usage des sols et la hauteur des bâtiments.

PROJET
Le règlement urbanisme définit les règles qui régissent l'usage des sols et la hauteur des bâtiments.

REPÈRES

La révision actuelle du PLU parisien

La révision de l'urbanisme de la Ville de Paris est une large concertation pour la révision du PLU parisien. Après une phase de concertation sur le diagnostic territorial, la révision est une nouvelle étape de la démarche de concertation et de dialogue avec les habitants.

LE CALENDRIER DE LA RÉVISION

2022	2023	2024
2022	2023	2024
2022	2023	2024
2022	2023	2024

LES MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Le maître d'ouvrage
Le maître d'ouvrage est le responsable d'un projet architectural ou territorial. Il est donc le client de l'architecte, du paysagiste, ou de l'urbaniste. C'est lui qui définit le cadre des charges et finance le projet. Le maître d'ouvrage peut être public ou privé, comme un bailleur social, un promoteur immobilier, une entreprise, etc.

L'architecte
L'architecte peut concevoir un bâtiment seul, mais peut aussi travailler en équipe. Il définit son règlement, son structure, choisit les matériaux, élabore son plan, son aménagement intérieur... Il supervise ensuite le chantier jusqu'à la livraison de l'ouvrage. Avant d'être engagé, il doit déposer un permis de construire auprès de l'urbanisme, qui valide les demandes d'urbanisme. Le projet architectural est validé et sanctionné de différents cautions (permis, permis de construire, etc.), dans le respect du règlement urban.

L'urbaniste
L'urbaniste conçoit l'espace urbain et l'aménagement d'une ville ou d'un quartier. Il contribue à la planification du territoire, à travers son rôle de conseil auprès des collectivités, mais aussi à la réalisation de projets urbains ou de bâtiments individuels. Il agit également pour la mise en œuvre de projets, en tant que directeur de projet ou responsable d'un service public, comme un bailleur social, un promoteur immobilier, une entreprise, etc.

Le paysagiste
Le paysagiste conçoit les aménagements paysagers et verts à leur réalisation et à leur entretien. Il conçoit des espaces verts publics, mais travaille également sur l'aménagement de l'espace public. Il crée, en collaboration avec le maître d'ouvrage, des plans de paysage, des plans de paysage, des plans de paysage, etc.

LES ORIENTATIONS DU PADD

Créer une méthode de travail au service de la transition écologique
Le PADD est l'outil de planification stratégique de la ville. Il définit les orientations de la ville et les actions à mettre en œuvre pour les réaliser. Il vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à rendre la ville plus agréable et résiliente.

Offrir un logement de qualité pour tous et tous
Développer une offre de logements diversifiés et accessibles à tous, en tenant compte des besoins de tous les habitants. Cela implique de construire des logements adaptés à tous : étudiants, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, de classe moyenne, logement social, etc.

Favoriser la proximité pour rendre la densité agréable à vivre, avec la ville du quart d'heure
Rendre la ville plus agréable à vivre, en favorisant la proximité et la mixité sociale. Cela implique de construire des logements adaptés à tous : étudiants, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, de classe moyenne, logement social, etc.

Réserver davantage de place à la nature en ville, pour plus de biodiversité, d'espaces de fraîcheur et de pleine terre
À Paris, le changement climatique rendra d'été en été plus une aggragation significative de la chaleur et de la sécheresse. Cela implique de réserver plus de place à la nature en ville, pour plus de biodiversité, d'espaces de fraîcheur et de pleine terre.

Adopter Paris au développement climatique en décarbonant la ville
À Paris, le secteur du bâtiment représente 80% des consommations d'énergie du territoire et 20% des émissions de gaz à effet de serre. Prendre en considération le rôle de la ville dans la décarbonation de la ville implique de réserver plus de place à la nature en ville, pour plus de biodiversité, d'espaces de fraîcheur et de pleine terre.

Respecter l'héritage patrimonial et naturel
Préserver et valoriser le patrimoine patrimonial et naturel de la ville. Cela implique de réserver plus de place à la nature en ville, pour plus de biodiversité, d'espaces de fraîcheur et de pleine terre.

LECTURES

La ville quoi de neuf ?

- Album
- de Cécile
- de Grégoire
- de Nelly
- à partir de 7 ans

Rien du tout

- Album
- de Grégoire
- de Grégoire
- à partir de 7 ans

« Pourquoi les oranges sont-elles jaunes ? »

- Album
- de Grégoire
- de Grégoire
- à partir de 7 ans

ÉCHANGES, DÉBATS, JEUX

DÉBATS

- « Les albums jeunesse et d'appareil sur les images et l'histoire, pour débattre »
- « Montrer une vidéo, relancer les passages marquants et les questionner »
- « Participer à un échange collectif, donner son point de vue »

DÉBATS

- « Tester de reconnaître les époques des trinitaires parmis en se baladant dans son quartier »
- « Tester de faire un dessin et d'expliquer la fonction de l'habitat de leur Paris bioclimatique »
- « Colorier et compléter la fresque du PADD ci-dessous »
- « Colorier une fresque et la lire grâce au livret de règlement urbain »

La Fresque du PADD : la ville du futur, ça ressemble à...

Ce document est en ligne sur www.caue75.fr

3/ RESTITUTION DES ATELIERS

DISPOSITIFS DE RESTITUTION MIS EN PLACE Rendre compte du travail effectué auprès de tous les acteurs

Ce document de restitution à destination de la mairie du 17e arrondissement

Des bilans par arrondissement ont été réalisés. À destination des mairies d'arrondissement et des écoles concernées, ils permettent d'avoir un aperçu global du travail effectué et de la vision des enfants sur leur territoire.



Organiser un évènement de restitution commun à toutes les écoles ambadrices

Afin de valoriser les travaux des enfants, un évènement de restitution est à prévoir.

Seront exposés et présentés lors de cet évènement :

- les travaux réalisés lors de la phase de diagnostic (cartes sensibles notamment) ;

étape #1
diagnostic

- les collages de villes idéales ;
- les Projets d'Aménagement D'une ville iDéale ;

étape #2
PADD

- les maquettes d'écoles du futur réalisées en phase 3.

étape #3
règlement



Promenade au village Saint-Paul, école élémentaire Littré, Paris 6e © Jacques C., Ville de Paris, DU/SCC

LES ÉCOLES « AMBASSADRICES DU PLU »

Paris Centre

14 et 24 mars 2022
École élémentaire d'Argenteuil
Classe de CE2

5e arrondissement

20 janvier et 10 février 2022
École élémentaire des Boulangers
Classe de CE2

6e arrondissement

3 et 17 février 2022
École élémentaire Littré
Classe de CE2

7e arrondissement

4 et 18 février 2022
École élémentaire Eblé
Classes de CE2 et CM1

8e arrondissement

10 et 17 février 2022
École élémentaire de la Bienfaisance
Classe de CM1

9e arrondissement

16 et 30 mars 2022
École élémentaire Buffault
Classe de CE1

10e arrondissement

21 janvier et 11 février 2022
École élémentaire de l'Aqueduc
Classe de CE2

11e arrondissement

4 et 11 avril 2022
École élémentaire Godefroy Cavaignac
Classe de CE1

12e arrondissement

14 avril et 12 mai 2022
École élémentaire EA 10 Lamoricière
Élèves de CM1

13e arrondissement

11 février et 18 mars 2022
École élémentaire Franc-Nohain
Classe de CM1

14e arrondissement

9 et 16 mai 2022
École élémentaire Pierre Larousse
Classe de CE2

15e arrondissement

31 janvier et 7 mars 2022
École élémentaire Dombasle
Classe de CE2

16e arrondissement

30 mai et 13 juin 2022
École polyvalente des Belles Feuilles
Élèves de CE2

17e arrondissement

17 et 31 mars 2022
École élémentaire Saint-Ouen
Classe de CE1

18e arrondissement

3 et 10 juin 2022
École élémentaire Philippe de Girard
Classe de CM1

19e arrondissement

25 janvier et 15 février 2022
École élémentaire Barbanègre
Classe de CE1

20e arrondissement

25 mai et 1er juin 2022
École élémentaire Bretonneau
Élèves de CE1/CE2



7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris

01.48.87.70.56
contact@caue75.fr
www.caue75.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977, pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.